

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 V. 276 Vœu relatif à l'envahissement de certaines rues du 9^e arrondissement par les autocars de tourisme.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le quartier des Grands magasins dans le 9^e arrondissement, premier centre commercial à ciel ouvert d'Europe, accueille déjà en moyenne 600.000 personnes par jour dans un périmètre restreint, compris entre l'Opéra, la gare Saint-Lazare et la rue de la Chaussée d'Antin ;

Considérant que, depuis plusieurs mois, ce quartier connaît une augmentation importante de sa fréquentation par les touristes étrangers qui s'y rendent essentiellement en autocars ;

Considérant que la Mairie du 9^e arrondissement, à l'occasion de la transformation de la ligne de bus 26 en « Mobilien 26 », a inversé le sens de circulation des rues de Mogador et de la Chaussée d'Antin afin de fluidifier la circulation automobile dans ce quartier extrêmement dense dans la journée, et que dans le même objectif, une zone semi piétonne va être créée rue Joubert, à compter du 17 octobre ;

Considérant que la création par le magasin des Galeries Lafayette, côté rue de la Chaussée d'Antin, d'un espace de vente plus particulièrement dédié à ces touristes, a pour conséquence que la plupart des autocars empruntent la rue de la Chaussée d'Antin pour y déposer les clients, et le plus souvent s'y stationnent illégalement en double file, voire en triple file, pendant de longues durées ;

Considérant qu'actuellement déjà environ 70 autocars par jour desservent le magasin, et que c'est 110 à 120 autocars par jour qui y sont attendus d'ici la fin de l'année 2011 ;

Considérant qu'une réunion sur place, au printemps dernier, réunissant un représentant des Galeries Lafayette, la Direction de la voirie et des déplacements et la Mairie du 9e, n'a pas permis de trouver de solution efficace afin de résoudre les nuisances énormes que ce trafic engendre pour le quartier ;

Considérant que la Préfecture de Police et le Commissariat du 9e ont été alertés de cette situation sans que cela s'améliore réellement ;

Considérant que, par ailleurs, d'autres quartiers du 9e, comme les boulevards de Clichy et de Rochechouart, sont à nouveau envahis par les autocars alors qu'à l'occasion de leur réaménagement, des solutions avaient été trouvées et des engagements pris afin que le stationnement sur la voie publique des autocars cesse ;

Sur la proposition de Mme Pauline VERON et des élus du Groupe Socialiste, Radical de Gauche et apparentés,

Emet le vœu que :

- des aires de pose et de dépose soient aménagées à proximité de l'Opéra, rapidement afin d'empêcher les autocars de stationner illégalement rue de la Chaussée d'Antin, boulevard Haussmann et rue La Fayette,
- un groupe de travail soit constitué le plus tôt possible afin de trouver une solution pérenne au problème, associant des représentants de la Mairie de Paris, de la Mairie du 9e, des services de la Ville, de la Préfecture de Police, des professionnels du tourisme et des Galeries Lafayette,
- la Préfecture de Police accentue son contrôle et la verbalisation des autocars de tourisme qui stationnent de façon illicite sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart.